

## STAGE DU 28 NOVEMBRE : « Enseigner la Shoah et préparer le concours de la Résistance et de la déportation. »

« L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la Seconde Guerre mondiale : une forme de résistance. »

**Intervention de François Marcot : compte rendu proposé par Emeline Vimeux, texte revu par l'auteur.**



Une trentaine d'enseignants ont assisté à la journée de formation organisée par Thierry Barthoulot en présence de Mme Claus et de Mr Falconnet.

La matinée a été consacrée à une réflexion méthodologique et conceptuelle autour du sujet du concours 2008, menée par François Marcot.

Je vous livre son **plan et quelques idées fortes**. Bien sûr, ce compte rendu ne me permet pas de vous rendre la qualité dialectique des propos de F. Marcot ni ses talents d'orateur dans de larges échanges avec les enseignants présents.

### Introduction

François Marcot précise qu'il n'entend pas faire un cours général, ni délivrer des informations factuelles. Pour cela il renvoie d'abord au numéro spécial de *La Lettre de la Fondation de la Résistance*, de décembre 2007, brochure de 36 pages entièrement consacrée au sujet qui est le fruit du travail de plusieurs institutions, y compris le Musée de la Résistance et de la Déportation. Cette brochure est arrivée dans les CDI des établissements mi-novembre. Ensuite le *Dictionnaire historique de la Résistance*, publié dans la collection *Bouquins* chez Robert Laffont en 2006, notamment les articles suivants qui pourront fournir des informations précises en relations avec le sujet :

*Aide aux pourchassés,*  
*Amitié chrétienne (I'),*  
*Barot Madeleine,*



Musée de la résistance  
et de la déportation  
de Besançon



*Chaillet R.P. Pierre,  
Chambon-sur-Lignon,  
CIMADE, (La) (Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués),  
Comité Amelot  
Comité d'action contre la Déportation (CAD),  
Comité des oeuvres sociales de la résistance (COSOR)  
Duc (famille de Ménessaire),  
Été 1942 - Rafles de Juifs,  
Glasberg Alexandre,  
Hébergement  
Hébergement : le village de Somloire en Maine-et-Loire,  
Ligne de démarcation  
Justes (Les),  
Lettre épiscopale de Mgr. Saliège, 23 août 1942  
Loi du 4 septembre 1942 (lutte contre la),  
Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE),  
Œuvres d'assistance,  
Passages clandestins,  
Pilpoul Odette,  
Poirier Marcelle,  
Relève (lutte contre la),  
Sauvetage des Juifs,  
Service du travail obligatoire (résistance au),  
Service du Travail Obligatoire, 16 février 1943  
Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE),  
Valnet Fernand*

**L'intervention de François Marcot ne portera que sur des problèmes de compréhension du sujet, les questions délicates à concevoir et les problèmes difficiles à résoudre. C'est une aide à la réflexion pas un cours sur le sujet.**

## **I - Réflexions sur quelques notions :**

### **1) Quelle conception de la Résistance ?**

François Marcot propose de partir de **deux définitions**.

**Celle de François Bédarida :**

« L'action clandestine menée au nom de la liberté de la nation et de la dignité de la personne humaine par des personnes volontaires s'organisant pour lutter contre la domination (et le plus souvent l'occupation) de leur pays par un régime nazi ou fasciste ou satellite ou allié. » [BÉDARIDA (François), « L'histoire de la résistance, lectures d'hier, chantiers de demain », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1986, n° 11]

**et celle de Pierre Laborie** qui lui semble plus complète :

« - La volonté de nuire à un ennemi identifié, qu'il soit occupant ou à son service. Choix qui implique de se considérer en situation de guerre et de s'organiser pour empêcher par tous les moyens la réalisation des objectifs de l'ennemi.

- La conscience de résister, c'est-à-dire de participer à une expression collective du refus, par une décision volontaire et une adhésion responsable à des objectifs clairement affirmés. Conscience qui peut résulter du seul sentiment du nécessaire, mais qui implique une juste appréciation du risque et du sens de la lutte.

- Un engagement dans des formes d'action imposant des comportements et des pratiques de transgression.

- La possibilité de résister selon des stratégies à buts multiples, en fonction de priorités propres et en poursuivant des objectifs spécifiques, à condition d'agir pour combattre un ennemi commun clairement désigné et accepté comme tel. » LABORIE (Pierre), « Qu'est-ce que la Résistance ? » dans MARCOT (François) avec la collaboration de LEROUX (Bruno) et LEVISSE-TOUZÉ (Christine) [dir.], *Dictionnaire historique de la Résistance. Résistance intérieure et France libre*, Robert Laffont, 2006, (coll Bouquins),

A partir de la définition que Pierre Laborie développe dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*, François Marcot revient sur les notions de **prise de risques consciente** et de **transgression**. Contrairement à ce qui se passe en Pologne et dans les territoires de l'Est, il existe, en France occupée et plus encore dans la France de Vichy, différentes situations concrètes permettant d'agir en profitant des **marges de manoeuvre** laissées par les nazis ou Vichy. Ainsi peut-on s'opposer aux mesures de l'occupant ou de Vichy sans transgresser l'ordre établi, sans franchir le pas du risque, donc sans entrer en résistance. La perspective d'une lutte tout comme l'action de transgression sont des critères essentiels pour définir ce qui relève de la Résistance.

## 2) La diversité des comportements :

- Puisque l'on s'accorde à dire que les comportements sont complexes, alors, il faut savoir les penser et les décrire, avec finesse et sortir de la trilogie « résistance, collaboration, attentisme ». A ces derniers, il faut ajouter : l'opposition-réticence, l'insoumission, l'adaptation contrainte, la stratégie de survie, l'opportunisme etc. ... (cf. *Dictionnaire historique de la Résistance* l'article *Les résistants dans leur temps*). Une réflexion sur le concept de résistance permet de dissocier certains comportements qu'intuitivement, déjà, nous ne considérons pas comme résistants : ceux qui obéissent à des **stratégies de survie**. Ainsi le réfractaire qui, pour échapper au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, se réfugie chez ses cousins, le jeune Alsacien qui fuit la conscription dans l'armée allemande, le Juif qui se réfugie à la campagne, ne sont pas résistants – s'ils n'entreprennent pas, par ailleurs, des actes de lutte contre l'occupant comme ceux par exemple qui organisent les filières clandestines. Le réfractaire qui pour échapper à l'envoi en Allemagne, se cache sans rien faire est un insoumis ; le Juif qui se cache obéit à une stratégie de survie. Le réfractaire qui rejoint le maquis, le Juif qui rallie un groupe de la FTP-MOI deviennent résistants. On ne peut dissocier une action du sens qu'elle revêt pour celui qui l'engage – d'où la pertinence de la définition de Pierre Laborie évoquée au début.

- Diversité des formes d'engagement dans l'aide. Celle-ci ne relève pas exclusivement de la résistance, comme nous le verrons, elle s'accomplit parfois dans le cadre d'organismes et d'actions légales et tolérées.
- Si l'on peut dire ce qu'est un acte de Résistance, il est beaucoup plus difficile de dire qui est résistant. Observons tout d'abord que les résistants « permanents », clandestins à plein temps sont peu nombreux. La plupart, jusqu'à l'été 1944, continuent leur vie sociale. Non permanent, leur engagement est parfois difficile à apprécier. La personne qui héberge régulièrement des résistants chez elle est évidemment résistante ; celle qui ouvre sa porte pour abriter une heure un pourchassé qui frappe à sa porte, ce jour là, accomplit un acte de résistance, mais si elle n'a rien fait d'autre durant les quatre années d'occupation, on peut difficilement la qualifier de résistante. A partir de combien de personnes hébergées est-on résistant ? Il est impossible de donner des limites précises à la Résistance, justement parce qu'elle se nourrit de complicités et que sa caractéristique est de n'avoir pas de limites clairement identifiables – ce qui, dans tous les pays, la rend si difficile à détruire par les occupants.
- Les termes de **pourchassés** et **persécutés** renvoient de toute évidence à cette distinction désormais opérée par les historiens entre victimes de persécution, pour ce qu'ils sont (en France principalement les Juifs) et victime de répression pour ce qu'ils ont fait (résistants, auteurs d'actes hostiles à l'occupant, réfractaires au STO, marché noir etc...).

### **3) Remarque initiale sur l'action d'aide :**

- **Qu'appelle-t-on « aide » ?** Des exemples : prévenir, soigner, héberger, fournir une aide matérielle dans les camps de la zone sud. Dans tous ces cas on peut agir dans un but d'assistance, sans s'inscrire dans une perspective de la lutte contre l'occupant ou Vichy.
- L'aide est donc une des formes de résistance, certes, mais l'aide ne relève pas que de la Résistance. **Il y a des formes d'aide sans risque.** (voir ci-dessous)
- Comment passe-t-on de l'aide à la lutte ? Lutter contre l'occupant est-ce une forme d'aide aux pourchassés et persécutés ? Le débat n'est pas théorique, il s'est entre autre posé sous l'occupation, aux Juifs. Aider les victimes ou combattre les bourreaux : les deux peuvent/doivent se faire, mais quelle priorité privilégier ? La propagande contre l'antisémitisme et ses conséquences, la lutte armée contre les nazis, mêmes si elles peuvent être considérées comme une forme d'aide aux Juifs au sens large ne rentrent pas dans l'esprit du sujet.

## II - La solidarité dépend de la perception que l'on a des victimes et du risque encouru :

### 1) *Trois cas de solidarité très précoces : réfugiés, prisonniers de guerre et aviateurs :*

- **Cas des réfugiés** : Le passage de la ligne de démarcation fut une activité massive sur tout le territoire et dès les tout premiers jours de l'Occupation. On fait d'abord passer les proches, ceux de la famille et ceux du village. On aide « ceux qui nous ressemblent » et auxquels on peut s'identifier. Implication massive de la population et de villages entiers, malgré les contrôles. L'occupant ne se fait d'ailleurs guère d'illusions sur l'efficacité de ceux-ci. Le Kreiskommandant de Dole estime en mai 1941 que : « Les contrevenants interceptés représentent peut-être 10% du total des passages clandestins. »
- **Cas des prisonniers de guerre** : Les prisonniers de guerre ont une image très favorable dès le début, pour la même raison que les réfugiés, avec en plus le prestige du soldat qui pourrait être de la famille. Il faut y ajouter pour certains le caractère quasi sacré d'une aide au combattant, mais pour d'autres les réserves engendrées par le fait que cette aide est plus sévèrement sanctionnée par l'occupant (jamais par Vichy).
- **Pour les aviateurs alliés** : Les risques encourus sont d'autant plus graves qu'il s'agit ici d'une aide apportée à l'ennemi des nazis et de la France qui collabore. On observe une réelle anglophilie sur pratiquement toute la période, sauf aux lendemains de Mers-el-Kébir. Il s'agit de rapatrier des aviateurs abattus au-dessus de la France ou dans l'Europe du Nord-Ouest. L'enjeu est de taille, pour les pilotes notamment, dont la formation est longue et qu'il importe de récupérer. Là encore s'établit une étroite coopération avec la population, qui les recueille, leur donne des effets et les dissimule aux recherches des Allemands jusqu'à ce qu'un contact ait pu être établi avec un réseau d'évasion britannique (Pat O'Leary, Nevers, Jean-Jacques...), belge (Marie-Odile) ou dépendant du BCRA (Brandy, Bourgogne..) susceptible de les prendre en charge pour les évacuer vers la Suisse, la frontière espagnole ou encore les côtes bretonnes. Cette solidarité témoigne d'une anglophilie très répandue en France et que ne cessent de déplorer les rapports de police français et allemands. La « bande d'actualités » présentant des aviateurs anglais insultés par la foule, présentée comme une preuve de la couardise des Français par le film *Le chagrin et la pitié* est en fait un faux tourné avec des comédiens par la propagande allemande ! La proximité dont témoigne l'aide aux aviateurs anglais est une proximité d'idéal et d'espoir, dans tous les sens du terme en faveur d'alliés. Ainsi cette inscription portée sur la gerbe déposée, le 31 octobre 1942, sur la tombe de 9 aviateurs britanniques au cimetière de Montcony (71), selon le témoignage de Léon Werth :

« Ils furent enterrés à Louhans. Deux mille, trois mille personnes assistaient aux obsèques. On était venu de partout, de Bourg même. Les cercueils étaient couverts de fleurs. Jamais je n'ai vu tant de fleurs. Les femmes jetaient des fleurs sur les cercueils. Nous avons chanté La Marseillaise. Sur les tombes on a écrit: "Mort pour liberté du monde " et : " Vous êtes loin de chez vous, mais vous êtes près de nous. [...] Les élèves du collège de jeunes filles avaient appris l'hymne anglais et l'ont chanté. Quelques-unes, dénoncées par des mouchards, ont été expulsées du collège. » WERTH (Léon), *Déposition. Journal, 1940-1944*, Viviane Hamy, 1992.

## **2) Une solidarité plus problématique envers les Juifs :**

Dans un premier temps, il n'y a que de faibles manifestations de solidarité envers les Juifs, pourtant exclus et persécutés dès 1940 par Vichy.

- **Pour la population** : les Juifs ont une image qui se dégrade depuis les années 30 où l'on a assimilé « Juif » et « étranger ». Le Juif est perçu comme un « autre » et ses malheurs, approuvés par une minorité, sont relativisés par beaucoup comme étant parmi des malheurs d'autres, ceux des réfugiés, communistes, républicains, francs-maçons...
- **Pour les Résistants** : ils font une approche globale de la situation et une mauvaise hiérarchisation des persécutions nazies. Pour la plupart des résistants (y compris juifs), les Juifs sont des victimes parmi d'autres.

On assiste à un **basculement de l'opinion publique au printemps été 1942** suite au port obligatoire de l'étoile jaune en zone occupée (mai) qui donne une visibilité à la répression et surtout aux rafles de l'été 42 qui conduiront Mgr Saliège à dénoncer « des scènes d'épouvante (...) dans les camps de Noé et Récébédou », dans sa lettre épiscopale du 23 août 1942. Il s'agit bien d'un acte de résistance puisqu'il l'a fait lire en chaire, malgré l'interdiction de Vichy. Signalons que Vichy n'a pas obtempéré à la demande allemande de rendre obligatoire le port de l'étoile jaune en zone sud – ce qui est une illustration parmi d'autres de la réelle marge de manœuvre dont Vichy disposait et qu'il a si peu utilisé.

## **3) La solidarité massive envers les travailleurs envoyés en Allemagne :**

### **a) De la Relève à la contrainte :**

La Relève est annoncée par Laval dans son fameux discours du 22 juin 1942 : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que sans elle, demain, le bolchevisme s'installerait partout. » Dans les campagnes tous n'y sont pas hostiles, estimant que les ouvriers qui ont profité des 40 heures avec le Front populaire, puis des affectations spéciales en 1939-40 doivent faire un effort pour libérer des prisonniers de guerre, ruraux pour un grand nombre. Toutefois, globalement, la Relève ne donne pas de bons résultats.

De ce fait, les occupants passent à la phase de la contrainte et obtiennent de Vichy la promulgation d'une loi, le 4 septembre 1942, qui autorise l'envoi « en territoire étranger » de travailleurs français dans l'intérêt de la nation. C'est le début de l'envoi forcé de travailleurs français en Allemagne. En Franche-Comté, les convocations et rafles donnent de bons résultats, car les requis, la population et la Résistance elle-même (qui pourtant avait dénoncé la Relève et annoncé que ce n'était qu'un prélude à un envoi forcé) sont totalement pris au dépourvu.

Dans le ressort de la Feldkommandantur 560 (Doubs, territoire de Belfort et Jura Nord) cette première opération Sauckel donne d'excellents résultats : 4.367 départs entre le 1er octobre et le 18 décembre 1942. Le Feldkommandant de Besançon s'en réjouit hautement le 18 décembre 1942 :

« L'épuisement interne du peuple français s'exprime clairement à propos de l'envoi des ouvriers en Allemagne. Sans résistance, sans la tentative d'une moindre manifestation, ils se sont laissés embarquer vers l'Allemagne. Le gouvernement Pétain-Laval a définitivement perdu la confiance de la population. »

On observera que du côté allemand, on évalue très vite le prix à payer de cette collaboration : le discrédit du régime de Vichy. Il ne s'accompagne pas d'une immédiate légitimation de la Résistance.

## b) Le STO :

Le STO est institué par Vichy par la loi du 16 février 1943. Désormais c'est une réquisition de masse, qui frappe par son ampleur.

Le rejet du STO est d'abord une **action individuelle**. La majeure partie des réfractaires se planquent chez des amis, dans leur famille, ou au gré d'une hospitalité sollicitée individuellement. Une minorité de réfractaires (de l'ordre de 20%) rejoint des « maquis-refuges » spontanés et inorganisés. Ils reçoivent assez facilement le soutien d'une population qui voit en eux des proches et des victimes d'une mesure injuste, immédiatement impopulaire de la part de Vichy qui y perd ce qui lui reste de crédit et de légitimité. Le monde agricole bascule alors du côté de la solidarité en leur venant en aide. Ces passages nombreux (mais minoritaires) des réfractaires aux maquis introduisent une urgence et donnent une visibilité à la Résistance. Au 15 mars 1943, le Feldkommandant de Besançon évoque, sans enthousiasme, des résultats « satisfaisants » (3.578 départs sur 4.620 prévus). Au 21 juin 1943, il constate l'échec total : « Un tableau effrayant est présenté par les chiffres fournis par les services français. » De fait, alors que le contingent avait été fixé à 2.625 travailleurs, on n'enregistre que 839 départs au...23 septembre 1943, puis 500 autres d'octobre 1943 à novembre 1944.

Il s'agit donc d'une déroute qui s'explique par l'aide d'abord spontanée, puis organisée offerte aux réfractaires mais aussi par le refus d'admettre la légitimité d'une telle mesure. Dans les villages les « planques » se font à la ferme, ou dans les bois. Bientôt sollicités par les jeunes et les villageois, les groupes locaux de résistance fournissent l'aide qu'ils peuvent trouver puis, débordés, s'adressent très vite aux autorités « nationales » de la Résistance. C'est alors, en mars 1943, que les grands mouvements de Résistance prennent la mesure de la gravité de la situation, décident de créer le **comité d'action contre la déportation** (CAD) chargé de fournir de l'aide (informations, faux-papiers, planques) pour permettre aux requis de devenir des réfractaires. Puis, le **service maquis**, pour encadrer les réfractaires qui se sont réfugiés dans les bois et en faire des maquisards, dans ce qui doit devenir des « maquis combattants ».

Observons au passage qu'il s'agit d'un tournant essentiel dans l'histoire de la Résistance et de ses relations avec la population. Jusqu'alors la Résistance semblait s'engager dans des formes de lutte aux résultats incertains, voire dangereux. Avec la lutte contre le travail en Allemagne, la Résistance fournit une aide concrète, elle remporte des victoires (même si ce n'est pas elle qui aide directement les réfractaires). Dans un double mouvement de légitimation : d'une part la Résistance légitime la désobéissance aux ordres du Gouvernement, elle justifie le fait de vivre en hors-la-loi (ce qui n'est pas aisé à assumer) et d'autre part elle gagne sa légitimité aux yeux de la population. Ce qui ne veut pas dire que l'ensemble de celle-ci entre en résistance, ni même qu'elle approuve tout ce qu'elle fait, mais qu'elle est reconnue comme disant ce qu'il est juste de penser et de faire.

### **III - La diversité des formes d'engagement :**

#### **1) Des formes d'aide individuelle en dehors des associations de résistance :**

##### **Les passeurs :**

Nombre de passeurs, au début, et parfois pendant longtemps, n'ont pas considéré eux-mêmes leur activité comme relevant de la résistance, mais d'avantage comme de l'entraide en faveur de personnes dans la détresse. « Nous avons été oubliés dès 1942... Personne ne savait que *sans le vouloir, ni le savoir*, nous avons été parmi les premiers résistants. » écrit dans ses mémoires l'un de ces passeurs, Gaston Pretot, (*Le Rat Blanc*, Belfort, France Régions, 1990). Il n'empêche que l'historien peut à bon droit, lui, le considérer comme résistant, puisqu'il transgresse bien l'ordre allemand.

##### **Les Justes :**

Dans la tradition religieuse juive, le terme de « Juste parmi les Nations » caractérise les non-Juifs qui respectent les commandements divins. Au Moyen-Âge, sa signification est élargie pour qualifier les non-Juifs qui ont un comportement amical vis-à-vis des Juifs. Durant et après la Seconde Guerre mondiale, les projets de commémoration du génocide des Juifs le reprennent pour désigner ceux qui ont aidé des Juifs dans l'Europe nazie.

Essentiel est le rôle des familles qui accueillent chez elles des enfants juifs, les faisant passer pour des chrétiens, elles les sauvent ainsi de la déportation. Important le rôle des personnes qui à titre personnel ont aidé des Juifs, cf. dans le *Dictionnaire historique de la Résistance* les biographies de Odette Pilpoul (secrétaire de mairie) ou de Marcelle Poirier (à l'origine surveillante d'étude du secours national) qui profitent de leur situation pour fournir de l'aide : prévenir, fournir des faux bulletins de naissance, faciliter la planque ou l'évasion.

##### **Les protestations d'évêques :**

Saliège et Théas surtout. Leurs messages sont délivrés à titre personnel. Mais, relayés par le bouche à oreille, par la presse clandestine de la Résistance et la radio de Londres, ils touchent de nombreuses consciences et ébranlent le régime de Vichy.

#### **2) Une aide qui se situe parfois aux marges de la résistance :**

##### **a) Les comportements individuels de compassion :**

Ouvrir sa porte à un pourchassé est souvent un geste de pure compassion parfois sans lendemain. De même tous les médecins qui soignent les résistants blessés ne sont pas favorables à la résistance, mais obéissent à la déontologie de leur métier et au serment d'Hippocrate. Beaucoup de Français accueillent des Juifs, par simple compassion. Ces gestes, très nombreux, sont essentiels pour sauver des vies humaines. Leurs auteurs n'ont parfois aucune relation avec la Résistance, certains ne lui sont d'ailleurs pas favorables.

##### **b) Des comportements difficiles à qualifier :**

Au niveau théorique, il est assez facile de qualifier un « acte de résistant ». Au niveau pratique, l'historien se heurte parfois à des difficultés insolubles. Par exemple la mise en œuvre de dispositifs destinés à freiner l'envoi forcé des travailleurs en Allemagne. Tel patron qui pour protéger sa main d'œuvre fournit aux Allemands des listes incomplètes ou truquées, le fait-il pour des raisons patriotiques ou pour assurer la survie de son entreprise, voire son développement en honorant les commandes allemandes ? Il faut de longues et parfois vaines investigations pour saisir ses raisons d'agir.

La Résistance elle-même s'est indignée du comportement de certains paysans qui, dans l'hébergement des réfractaires, ont vu l'occasion de bénéficier d'une main d'œuvre bon marché. Ce que stigmatise le tract *Paysans* des MUR de Salins (Jura) en novembre 1943 :

« Nous savons que beaucoup d'entre vous font avec patriotisme et désintéressement leur devoir, mais quelques autres, hélas, montrent un esprit mercantile et basement égoïste qui rejaillit sur toute la paysannerie française. Certains, en particulier, après avoir utilisé les réfractaires aux travaux des champs durant tout l'été, les ont congédiés à l'approche de l'hiver. Cette attitude est inique, elle sera sévèrement punie. »

#### c) Les œuvres d'assistance : utiliser les possibilités légales :

##### **Les œuvres sociales d'aide, exemple de la CIMADE et de l'OSE :**

CF. leur présentation dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*  
Il faut distinguer selon les zones et selon les périodes.

**En zone sud :** entre 1940 et 1942, les camps sont l'instrument d'une politique d'exclusion. D'où l'explosion des effectifs internés en zone sud qui conduit à une crise dès l'automne 1940. Les œuvres sociales reconnues (Croix-Rouge, CIMADE, OSE, Quakers) sont non seulement autorisées mais encore sollicitées par Vichy pour surmonter la crise des camps : problèmes de nourriture, santé, froid, organisation... Ces œuvres obtiennent même la libération de détenus (notamment les enfants qu'elles prennent en charge). L'État français accepte leur intervention à l'intérieur des camps, où elles sont présentes, à condition qu'elles ne mettent pas à mal le système des camps et qu'elles fournissent elles-mêmes les moyens financiers et en personnel.

**En zone nord :** la situation est toute différente, les autorités allemandes n'acceptent pas la présence d'œuvres juives et américaines. Comme ailleurs en Europe occupée, elles souhaitent même avoir un nombre très restreint d'interlocuteurs : la Croix rouge, comme seule organisation internationale et le Secours national. Mais, très vite, la Croix rouge ne peut pas intervenir dans les camps pour Juifs.

**La rupture de 1942.** Pour toutes les œuvres, dans les deux zones, la mise en œuvre de la Solution finale en France à partir de l'été 1942 pose la question de la poursuite du soutien à un système carcéral qui sert de réservoir à la déportation des Juifs de France. Ne vaut-il pas mieux sortir de la légalité pour faire échapper les détenus à une mort inéluctable ? De fin 1942 à 1943, la plupart des membres de ces associations décident, tout en maintenant une activité légale de secours d'urgence, de mener des activités illégales. Au début de 1944, beaucoup deviennent totalement clandestines. (cf. la biographie de Madeleine Barot dans le *Dictionnaire historique de la Résistance*). On peut considérer qu'elles entrent alors en résistance. La nature de l'aide change : aide financière et

protection accordées aux refuges et maisons d'accueil (pour la plupart situés dans les régions semi-montagneuses des Alpes) ; création de filières d'évasion ; fabrication de fausses cartes d'identité et d'alimentation...

### 3) **Des organisations de résistance structurées :**

#### a) **Les réseaux d'évasion :**

Dès l'été 1940 se mettent en place des « chaînes d'évasion » permettant le franchissement de la ligne de démarcation qui traverse le département du Jura. Pour l'occupant, cette activité est considérée comme répréhensible aux yeux de la loi allemande. Vichy, lui, n'a jamais considéré comme illégal le franchissement clandestin de la ligne, estimant qu'elle avait été transformée en frontière en violation de la convention d'armistice.

Sur les passeurs cf. *La Lettre de la Fondation de la Résistance* et le *Dictionnaire historique de la Résistance* (article *Passages clandestins*)

#### b) **La lutte contre le STO :**

Toute la Résistance y participe, deux organisations lui sont spécialement consacrées : le **Comité d'Action contre la Déportation** (CAD), créé en juillet 1943 à Paris pour coordonner la lutte menée dans toute la France contre le STO (alors appelé « déportation »). Le CAD s'oriente dans trois directions : le recueil, la diffusion et l'exploitation des renseignements concernant le STO, la production massive de faux papiers et faux cachets pour les réfractaires, la mise en relation des réfractaires avec la Résistance pour en faire des militants.

Le **Service national Maquis** est créé à la mi-avril 1943, sur proposition d'Henri Frenay de Combat. Il devient un service national couvrant les deux zones. Si la mission du CAD est de transformer les requis en réfractaires, celle du service Maquis est de transformer les réfractaires en maquisards.

**Un important réseau de complicité.** Dans l'ensemble du pays, il faut chercher des « planques » pour les insoumis, leur procurer de faux papiers, pourvoir à leur ravitaillement ; ce qui implique l'attaque de mairies pour y dérober des tickets d'alimentation, de bureaux de tabac, de perceptions, de banques. Cette tâche considérable ne peut être accomplie par les organisations de résistance seules. Il leur faut obtenir la complicité de larges couches de la population, d'autant plus prêtes à apporter leur concours, il est vrai, que le STO a provoqué une cassure avec le régime de Vichy. Des médecins fournissent des certificats de complaisance, des maires et des secrétaires de mairie des faux papiers, des paysans accueillent les réfractaires, tandis que gendarmes et policiers ferment souvent les yeux. Au travers de la lutte contre le STO se tissent donc de nouveaux liens entre la Résistance et la population.

Au-delà de l'aide matérielle et pratique fournie par la Résistance, il faut mettre en valeur le nouveau poids moral de son intervention. Elle se bat pour dire que la désobéissance est un devoir patriotique :

« Le devoir de tous les patriotes est de prendre des dispositions pour ne pas laisser ces réfractaires à l'abandon, le devoir des paysans est de leur donner asile et subsistance. » [*La Franche-Comté Libre*, Jura, juin 1943]

« Les Jeunes savent que partir en Allemagne, c'est servir l'ennemi et se couvrir de la plus grande honte. » [*Quand Même !*, Belfort, septembre 1943]

### c) Organisations d'entraide de la Résistance :

**Comité des oeuvres sociales de la résistance (COSOR).** Dès le début des arrestations, chaque mouvement de Résistance a eu à coeur d'aider ses membres emprisonnés et leurs familles. Combat crée un service social géré par des assistantes sociales improvisées qui devient, en janvier 1943, celui des Mouvements unis de la résistance. Désireuse de centraliser les organes de résistance, la Délégation générale du Comité français de Libération demande au Père Chaillet de rassembler les divers services d'entraide existants et de créer un organisme national capable de secourir toutes les victimes de la lutte clandestine : le COSOR.

### d) Des organisations d'aide aux Juifs :

La Résistance a elle même créé ses propres organisations d'aide aux Juifs.

**Le Mouvement national contre le Racisme (MNCR).** Créé au printemps 1942, le MNCR émane de la section juive de la MOI dirigée depuis l'été 1941 par Adam Rayski. Il se donne pour but d'alerter l'opinion publique sur les dangers de l'antisémitisme pour la nation et de susciter un mouvement de solidarité des non-Juifs vers les Juifs et d'inciter les Juifs à entrer dans la Résistance. Le MNCR publie deux titres réguliers, *J'accuse* (premier tract daté de mai-juin 1942) en zone Nord, et *Fraternité* (n°1 daté d'octobre 1942) en zone Sud. *J'accuse* (n°2, 20 octobre 1942) révèle ainsi l'asphyxie de milliers de Juifs par un « nouveau gaz toxique ».

**L'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE).** Elle rassemble dans une organisation unitaire toutes les organisations communistes juives illégales : Solidarité, l'Union des Femmes Juives, l'Union de la jeunesse juive, le Secours populaire, la commission intersyndicale et les groupes de combat. Dans ses journaux clandestins, publiés en français et en yiddish, l'UJRE appelle les Juifs à rejoindre ses organisations pour échapper à la déportation, et à prendre une part active à la résistance et mériter ainsi la réintégration de leurs pleins droits.

## 4) De l'aide aux victimes à la lutte contre les occupants et Vichy :

### Pas d'automatisme d'un passage de l'aide à la résistance

Le premier des slogans de la Résistance « faire de chaque requis un réfractaire » convient parfaitement au monde rural, mais le second « transformer chaque réfractaire en combattant » n'est pas admis aussi facilement ! La population est loin de se rallier immédiatement et unanimement à la pratique de la lutte armée. En ville, la guérilla urbaine a rencontré bien des réticences, mais avec les maquis le phénomène est d'une autre ampleur. D'une part, le principe même de l'usage de la violence en dehors du cadre légal n'est pas facile à admettre pour une population formée par quelques décennies de culture démocratique. D'autre part, le risque encouru est beaucoup plus grand qu'en ville car, vivant à proximité du maquis, la communauté rurale constitue une proie facile pour les repréailles de l'occupant — et parfois de Vichy.

Ceci explique que les zones de refuge, en 1942, et les zones de maquis, en 1943, ne se superposent pas mécaniquement. François Boulet note avec pertinence que les montagnes-refuges protestantes



Musée de la résistance  
et de la déportation  
de Besançon



des Cévennes ou du Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire) éprouvent des « difficultés morales » pour passer, au cours du second semestre 1943, au stade de maquis combattants. Les autorités ne manquent d'ailleurs pas d'être surprises par le calme relatif de zones considérées jusqu'alors comme rebelles. En février 1944, après une visite dans la région protestante du Chambon-sur-Lignon, le sous-préfet d'Yssingaux note :

« On se tromperait si l'on jugeait les gens d'ici comme de farouches partisans prêts à passer à l'action. Leur quiétude paraît très précieuse et l'attentisme semble bien la plus prudente des formules. »

### **Pour les Juifs : priorité à la lutte ou au sauvetage ?**

Dès la période de l'occupation a été soulevée la question : quelle est la forme la plus efficace, l'entraide ou la lutte ? C'est un problème qui ne se pose guère pour les évadés, résistants, aviateurs alliés. En revanche, il est d'une autre ampleur pour les Juifs.

Pendant la guerre, le choix des communistes a été de développer la lutte à tout prix. Elle s'est renforcée après la rafle du Veld'hiv. Ainsi la FTP-MOI va recruter dans la génération des jeunes juifs qui considèrent qu'ils n'ont plus rien à perdre et qui se lancent dans les formes les plus dangereuses de résistance. Une polémique est née dans les années 80, accusant les communistes de n'avoir pas vu la spécificité de la solution finale d'avoir enrôler des Juifs (dont certains étaient déjà communistes) dans un combat à long terme, pour gagner la guerre (ou pour faire triompher le communisme) et non pas à court terme pour sauver les milliers de Juifs menacés dans leur vie.

## PLAN DE L'INTERVENTION

### I - Réflexions sur quelques notions :

- 1) *Quelle conception de la Résistance ?*
- 2) *La diversité des comportements.*
- 3) *Remarques initiales sur l'action d'aide.*

### II - La solidarité dépend de la perception que l'on a des victimes et du risque encouru :

- 1) *Trois cas de solidarité très précoces : les réfugiés, les prisonniers de guerre et les aviateurs.*
- 2) *Une solidarité plus problématique envers les Juifs.*
- 3) *La solidarité massive envers les travailleurs envoyés en Allemagne :*
  - a) De la Relève à la contrainte.
  - b) Le STO.

### III - La diversité des formes d'engagement :

- 1) *Des formes d'aide individuelle en dehors des associations de résistance.*
- 2) *Une aide qui se situe parfois aux marges de la résistance :*
  - a) Les comportements individuels de compassion.
  - b) Des comportements difficiles à qualifier.
  - c) Les oeuvres d'assistance : utiliser les possibilités légales.
- 3) *Des organisations de résistance structurées :*
  - a) Les réseaux d'évasion.
  - b) La lutte contre le STO.
  - c) Organisation d'entraide de la Résistance.
  - d) Des organisations d'aide aux Juifs.
- 4) *De l'aide aux victimes à la lutte contre les occupants et Vichy.*